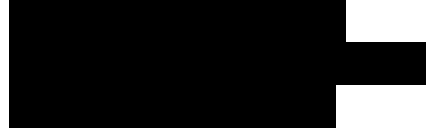




CAISSE D'ÉPARGNE LORRAINE
CHAMPAGNE-ARDENNE



mardi 19 juin 2012

Madame, Monsieur,

Par un courrier joint à mon relevé de banque du mois de mai 2012, la Caisse d'Épargne m'informe que ma prochaine Carte Bleue Visa sera dotée de la fonction de paiement sans contact.

Par ce courrier, je vous informe de ma volonté que ma prochaine Carte Bleue demeure indemne de la fonction de paiement sans contact.

Aussi, je demande à la Caisse d'Épargne que ma Carte Bleue Visa à l'occasion de son renouvellement en avril 2014 reste une Carte Bleue sans fonction NFC, sans puce à fonction RFID, même désactivée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.